

# NOTE

## ETUDE PROMOTIONNELLE GESTION

Date 01/09/2017

SUIVI PAR  
Anaëlle PIROTAIS  
[a.pirotais@anfh.fr](mailto:a.pirotais@anfh.fr)  
Olivier ORIOL  
[o.oriol@anfh.fr](mailto:o.oriol@anfh.fr)

Madame, monsieur,

Nous souhaitons vous remercier pour toutes les demandes d'études promotionnelles que vous faites chaque année et de votre promptitude à répondre à nos différentes sollicitations.

Les règles de gestion ont changé plusieurs fois lors des dernières années, nous souhaitons par cette note faire un rappel des documents à fournir.

### • Etude promotionnelle financée par l'ANFH

- **Convention organisme:** A envoyer avant le début de la formation sinon aucun remboursement ne sera effectué.
- **Convention ANFH :** A retourner signée.
- **Demande de remboursement :**
  - **Déplacement :** Indiquer sur la demande de remboursement la période qui correspond au paiement. **Les justificatifs sont obligatoire.**
  - **Enseignement :** Les éléments suivants sont à **envoyer ensemble :**
    - Demande de remboursement
    - Factures/Titres. Attention **la période de facturation doit impérativement être indiquée sur la facture/titre.** Sans cette information, votre demande vous sera retournée pour modification.
  - **Traitement :**
    - Les éléments suivants sont à **envoyer ensemble :**
      - Demande de remboursement
      - Titres. Attention **la période de facturation doit impérativement être indiquée sur le titre.** Sans cette information, votre demande vous sera retournée pour modification.
      - Attestation de présence. **L'attestation doit être fournie obligatoirement** avec chaque frais de traitement. Si les attestations ne sont pas présentes, votre demande vous sera retournée.

- Le montant à demander :  
Le montant a été calculé par l'ANFH lors de la commission d'études de dossier.  
La somme à indiquer sur le titre de recette vous a été fournie et validée par vos services en début de formation sur la fiche de prise en charge définitive. **Si le montant est différent de la fiche de prise en charge, votre demande vous sera retournée pour modification.**

- **Etude promotionnelle financée sur le plan de formation de l'établissement**

- **Convention organisme:** A envoyer avant le début de la formation sinon aucun remboursement ne sera effectué.
- **Demande de remboursement :**
  - **Déplacement :** Indiquer sur la demande de remboursement la période qui correspond au paiement.
  - **Enseignement :** Les éléments suivants sont à **envoyer ensemble** :
    - Demande de remboursement
    - Factures/Titres. Attention **la période de facturation doit impérativement être indiquée sur la facture/titre**. Sans cette information, votre demande vous sera retournée pour modification.
  - **Traitement :**
    - Les éléments suivants sont à **envoyer ensemble** :
      - Demande de remboursement
      - Titres. Attention **la période de facturation doit impérativement être indiquée sur le titre**. Sans cette information, votre demande vous sera retournée pour modification.
      - Attestation de présence. **L'attestation doit être fournie obligatoirement** avec chaque frais de traitement. Si les attestations ne sont pas présentes, votre demande vous sera retournée.
    - Le montant à demander :  
Une matrice de calcul est fournie par nos services pour calculer vos frais de traitement.  
Sinon vous pouvez prendre le forfait utilisé pour les frais de traitement des études promotionnelles financés par l'ANFH

Nous vous remercions par avance de fournir les documents ensemble. Tout document arrivant séparément ne sera pas traité par nos services.

Nous espérons que cette note permettra de continuer à œuvrer ensemble pour l'optimisation de la gestion de votre établissement.

Le Délégué Régional,

  
Marie Noëlle BOUGÈRE.